



Syntaxe du trait d'union : Structures complexes

Michel Mathieu-Colas

► **To cite this version:**

Michel Mathieu-Colas. Syntaxe du trait d'union : Structures complexes. *Linguisticae Investigationes*, John Benjamins Publishing Company, 1995, 19 (1), pp.153-171. <halshs-00433840>

HAL Id: halshs-00433840

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00433840>

Submitted on 27 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SYNTAXE DU TRAIT D'UNION : STRUCTURES COMPLEXES

MICHEL MATHIEU-COLAS
Laboratoire de Linguistique Informatique
Université de Paris XIII

1. Polyvalence du trait d'union

Le trait d'union se caractérise par sa polyvalence. Rappelons brièvement ses principaux emplois (M. Silberztein 1989 : 103-107 ; M. Mathieu-Colas 1993) :

a) Plusieurs contextes lui assignent une valeur **grammaticale** :

- entre verbe et pronom sujet, qu'il s'agisse d'un pronom personnel (*dit-il, doit-on, que vois-je*) ou du démonstratif *ce* (*est-ce, serait-ce, fût-ce*). L'insertion d'un *t* "euphonique" impose un double trait d'union (*a-t-il, va-t-on*) ;

- entre un impératif et un pronom complément : pronom personnel conjoint (*fais-le, dis-lui, donne-le-leur, fais-le-lui comprendre*), particules *en* et *y* (*prends-en, penses-y, vas-y*), combinaisons multiples (*allez-vous-en*) ;

- entre un pronom personnel et *même* (*lui-même, nous-mêmes, etc.*) ;

- entre un nom précédé d'un démonstratif et les particules *ci* ou *là* (*cet homme-ci, ce jour-là*). L'usage est indéfini en cas de groupe nominal complexe ou de nom composé : *ce genre de réalité(-)là, ce point de vue(-)là*¹ ;

- dans l'écriture des nombres composés. Si la règle traditionnelle limite son emploi aux numéraux inférieurs à cent, en l'absence de *et* (*vingt-trois, soixante-dix-huit, quatre-vingt-dix-neuf* mais *trente et un, cent deux*, etc.), les *Rectifications* officielles prévoient au contraire sa généralisation : "elle a *cent-deux* ans, cette maison a *deux-cents* ans, il lit les pages *cent-trente-deux* et *deux-cent-soixante-et-onze*, il possède *sept-cent-mille-trois-cent-vingt-et-un* francs" (Conseil supérieur de la langue française 1990 : 14). Un problème analogue se pose pour les ordinaux :

la deux centième année (ACADÉMIE)
un trois centième (GREVISSE)

la deux-millième place (LITTRÉ)
un deux-centième (ACADÉMIE)

1. Cf. Grevisse 1986 : 147 : "Selon Littré (s.v. *là*), on ne met pas de trait d'union quand un complément s'intercale entre l'adverbe et le nom [...]. *Ce marchand de vin là. Ces preuves de bonté là.* - Cette règle est logique, puisque *là* n'est pas uni étroitement avec le dernier mot. Elle n'est pas toujours respectée cependant : *Ce quart d'heure-là* (J.Verne)..." Selon Girodet 1981 : 435, "avec une indication de nombre, on emploie le trait d'union : *Ces trois-là. Ces trois enfants-là.*"

b) Sur le plan lexical, le trait d'union est lié à la **composition** (ce qui ne signifie pas que sa présence y soit obligatoire : cf. N. Catach 1981). Il est possible, de ce point de vue, de distinguer plusieurs structures :

- Les **composés figés** : *amour-propre, bien-être, homme-grenouille, avant-dernier, sur-le-champ* constituent des unités lexicalisées et apparaissent comme telles dans la nomenclature des dictionnaires. C'est ainsi que nous avons pu élaborer un *Dictionnaire électronique des mots français à trait d'union* comportant plus de 17000 entrées, décrites simultanément du point de vue morphologique (type de composition, catégorie grammaticale, flexions, variantes graphiques) et du point de vue sémantique (traits, classes d'objets, domaines et registres) (M. Mathieu-Colas 1993). L'existence de variantes (*audio-visuel* ou *audiovisuel, compte-rendu* ou *compte rendu*) ne remet pas en cause le statut lexical des unités.

- Les **composés occasionnels**. Nous entendons par là les mots de "parole" ou de "discours" non lexicalisés. La presse, la publicité, certains ouvrages didactiques abondent en formations de circonstance, éphémères par principe (sans parler des *hapax* propres aux écrivains). Evoquons entre autres exemples tel ouvrage de H. Meschonnic (1991), où l'on rencontre au fil des pages des dizaines de formes libres unies par le trait d'union :

un livre-temple, le dictionnaire-contestation, l'étymologie-nature, une perfection-continuité, les Hommes et les non-Hommes, le théologico-linguistique, la grammaire-description, un hétéro-univers, une réflexion-bilan, etc.

ou, dans un autre registre, les composés sur *re-* cités par P. Gilbert (1985: 530-531):

*Le train est reparti et les revoilà : re-bruit, re-porte, re-lumière.
Le projet court, se ramasse, se relève, re-court, se re-ramasse.*

De telles formations sont beaucoup trop instables pour faire l'objet d'un inventaire, à plus forte raison pour être recensées dans le cadre d'un dictionnaire. Leur productivité ne peut être décrite qu'en termes de règles morphosyntaxiques et de modèles de formation (voir par ex., pour les formes *Nom + Nom*, les analyses de Michèle Noailly 1990).

- Les **noms propres** méritent une mention particulière, qu'il s'agisse de prénoms (*Jean-Michel, Marc-Antoine*), de patronymes (*Joliot-Curie, Houphouët-Boigny*), ou de toponymes (*la Grande-Bretagne, Enghien-les-Bains*). On rapprochera de cet emploi l'usage typographique reliant les éléments d'un nom propre composé attribué à une rue, un établissement, une institution, etc. (Gouriou 1973) : *la rue Louis-Blanc, le lycée Louis-le-Grand, le prix Raymond-Poincaré, le concours Robert-Casadesus*. Le trait d'union peut également fonctionner comme signe de conjonction (*les romans de Boileau-Narcejac, l'effet Doppler-Fizeau, i.e. Boileau et Narcejac, Doppler et Fizeau*).

c) Si, du point de vue des normes typographiques, le trait d'union se distingue du *tiret* et du signe mathématique *moins*², il se confond en revanche avec le **signe de division** (coupure des mots en fin de ligne) ; l'un et l'autre sont traditionnellement représentés par le même caractère et se trouvent souvent désignés du même nom :

"*Division*. - Industr. graph. [...] Nom donné par les typographes au trait d'union" (GDEL).

(On notera toutefois que, dans les traitements informatiques, les coupures sont introduites automatiquement par le programme et reçoivent, de ce fait, un code spécifique ; voir M. Silberztein 1989 : 103. La terminologie anglaise oppose, de ce point de vue, *hard hyphen* et *soft hyphen*.)

Lorsqu'un mot à trait d'union est coupé en fin de ligne, les deux signes peuvent se trouver juxtaposés :

Le cheval était en honneur alors et les vétérinaires si rares que le maréchal-ferrant qui les suppléait... (GRAND ROBERT, s.v. *maréchal-ferrant*).

à moins qu'ils ne coïncident, par une sorte d'amalgame :

...le maréchal-
ferrant...

L'ambiguïté de cette structure est manifeste lorsqu'elle affecte directement des entrées de dictionnaire :

THERMOÏONIQUE ou THERMO-
IONIQUE

(PETIT LAROUSSE 1985). La variante doit-elle se lire *thermo-ionique* (*ibid.*, s.v. *thermoélectronique*) ou *thermoionique* (PETIT ROBERT) ? Certains réduisent l'équivoque en dédoublant le signe orthographique, ainsi le SACHS-VILLATTE (p. XVIII) : "Contrairement aux règles d'orthographe en vigueur dans les deux langues, on écrit deux fois le trait d'union des mots composés coupés en fin de ligne à l'endroit de leur trait d'union" :

auto- schaurig-
-école -schön

Mais cette pratique est rare.

Aux trois valeurs de base que nous venons d'évoquer (emplois grammaticaux, lexicaux, typographiques) s'ajoutent d'autres fonctions relativement diversifiées :

2. Le *tiret* et le *moins*, dans les textes imprimés, sont plus longs que le trait d'union. La confusion est cependant possible en dactylographie (le tiret peut également être représenté par un double trait d'union [--]).

d) Le trait d'union peut séparer des **éléments chiffrés** : numéros de téléphone (33-27-36-42), dates (*le 18-5-91*), références administratives (*ordonnance n° 58-1301 du 23 déc. 1958, art. 293-3° du code de l'urbanisme ; le 49-3*). On le trouve aussi entre lettres et chiffres (*la mi-92*), notamment en chimie (*l'hydroxy-5 tryptamine*). Il peut se substituer à une préposition :

les pages 63-72 = *les pages 63 à 72* (ou *DE la page 63 à la page 72*)
un score de 7-5 = *un score DE 7 à 5* (ou *DE 7 CONTRE 5*)
les 10-15 ans = *les jeunes DE 10 à 15 ans* (*ENTRE 10 ET 15 ans*)

(Les nombres peuvent être aussi, quoique plus rarement, écrits en toutes lettres : *un score de sept-cinq, les dix-quinze ans.*)

Un usage semblable se retrouve – avec ou sans chiffres – dans la désignation des **périodes** (heures, jours, mois, années, siècles) :

12h30-14h
lundi-mardi
en avril-mai (ou *fin avril-début mai*)
la période 1918-1925 (ou *novembre 1918-juin 1925*)
XII^e-XIII^e s. (ou *douzième-treizième siècle[s]*)

(On comparera de ce point de vue les normes typographiques anglaises, qui adoptent un signe plus long pour la séparation des chiffres³.)

e) Il faut tenir compte aussi des **emplois expressifs** :

- onomatopées : "Le tacatac métallique des touches et le *ding-vroum-bong* du retour de chariot [...]. Les touches font un *clic-clif* soft⁴" ;

- découpages syllabiques, visant à mimer des effets de prononciation : "C'est *in-con-ce-vable !*", "*ac-crochez* les wagons" ;

- découpages étymologiques (*l'a-théisme*) ou pseudo-étymologiques (*la co-naissance* selon Claudel) ;

- regroupements conceptuels ou locutions occasionnelles : "Et c'est ainsi que le *bonheur-satisfaction-de-la-vanité* entre dans le *bonheur-qui-s'obtient-sans-qu'on-y-pense*" (Montherlant in Grevisse 1986 : 146) ; "le *coupe-oeufs-durs-en-tranches-*

3. "On compose : 1950 1951 (et non : 1950-1951 comme en français ; la division est plus longue que le trait d'union : valeur de ½ cadratin)." (*Mémento typographique à l'usage des auteurs*, Paris: P.U.F., 1992.)

4. A. Rémond, in *Télérama* n°2218. On trouve aussi des dérivés, tels *cloc-cloquer* ou *vlouffe-vlouffer* ("souffler vlouf ! vlouf !"), in B. Quemada (dir.), *Datations et documents lexicographiques*, n°24, INaLF, C.N.R.S, Klincksieck, Paris, 1984.

minces" (Queneau in GRAND ROBERT, s.v. *épluche-légumes*) ; "la tactique du *baisse-un-peu-l'abat-jour*" (*Figaro Madame*, 5.1.91)⁵.

f) Mentionnons également les **emplois elliptiques**, dans lesquels le trait d'union, privé d'une partie de son contexte (à droite et/ou à gauche), permet d'isoler un élément de formation. Les dictionnaires sont coutumiers de cette présentation : dans le *Robert méthodique*, *archi-*, *dé-*, *extra-*, *sub-* constituent des entrées autonomes, tout comme *-ance*, *-eux*, *-ité*, *-oir* ou même *-hib-*, *-èdr-*, *-ifèr-*, *-staur-*. En dehors même des dictionnaires, cet usage du trait d'union est fréquent dans le discours métalinguistique, dans la mesure où il offre la possibilité d'abstraire et de mettre en valeur n'importe quel constituant. Certains emplois plus libres, à effet stylistique, ne sont pourtant pas exclus, en particulier pour les préfixes :

Ce siècle aura été massivement structuraliste, même quand il croit être post-. Il est vrai qu'alors, parfois, il redevient pré-. C'est-à-dire toujours néo-. (Meschonnic 1991 : 12).

C'est le même procédé qui permet d'enchaîner graphiquement plusieurs unités, en mettant un élément en facteur commun. Peu importe, de ce point de vue, que le mot sous-entendu s'écrive "réellement" avec un trait d'union :

la vie intra- ou extra-utérine (GDEL, s.v. *atrophie*)

ou qu'il soit soudé :

multi- ou polyvalent
mono- ou biphonématique
inter- et intraphrastique

Sa fonction principale est de marquer l'ellipse⁶.

Précisons par ailleurs, du point de vue formel, que lorsque le trait d'union figure en position initiale ("le suffixe *-ance*", "les thèmes en *-o*"), il ne peut être utilisé comme coupure en fin de ligne, contrairement à l'usage général que nous rappelions plus haut (§ c).

5. Le procédé peut s'appliquer à des humains. Voir par exemple, dans *La mort de Dodi Asher*, de O.W. Wolf, les sobriquets de l'héroïne : *le-Coucou*, *la-pauvre-petite-fille-de-Mme Asher*, *l'orpheline-de-la-rue-Stanislas*, *la-petite-juive-qui-ne-sourit-jamais...* (d'après *le Monde*, 29.7.91). On le rencontre plus rarement avec des adjectifs : "Toshiba attaque le créneau des portables *`puissants-et-pas-chers*" (*Soft et Micro*, n°91, déc. 1992, p.68).

6. Le trait d'union est parfois omis (cf. Grevisse 1986 : 389-390) : *le néo ou le pseudoclassicisme, des fleurs bi ou tricentenaires*. Nous avons relevé plusieurs exemples mettant en jeu, selon les cas, un élément à trait d'union (*un mélange de haut et de moyen-allemand*), un préfixe soudé (*des communistes pro et antivietnamiens*), ou même un parallélisme entre préfixe et adjectif (*la mini et la grande informatique*, dans *Science et Vie Micro*).

L'inventaire qui précède illustre l'extrême difficulté que présente le trait d'union dans la perspective d'un traitement automatique des textes. La diversité de ses fonctions impose la mise en place d'un dispositif multidimensionnel capable de fournir, pour chaque occurrence du signe, une interprétation correcte.

Nous voudrions insister ici sur un autre type d'emploi, caractérisé par le développement de **structures complexes** dépassant le cadre du mot :

mi-voyou, mi-gentleman
le contraste plaine-montagne
l'ordre sujet-verbe-complément
un ex-homme de gauche
le président d'honneur-fondateur
l'interaction recherche fondamentale-recherche appliquée

Ces modes de formation présentent des particularités graphiques originales, dans la mesure où le trait d'union ne délimite pas des unités lexicales. *Mi-voyou, plaine-montagne, ex-homme, honneur-fondateur, fondamentale-recherche* ne constituent pas des composés : le signe ne trouve son sens que dans une structure plus large. Les exemples précédents relèvent de trois modèles :

- la corrélation ;
- la juxtaposition ;
- la surcomposition.

2. Modèles de corrélation

La seule corrélation notable, du point de vue du trait d'union, est représentée par la particule *mi-*. Si ce préfixe entre dans la formation de composés autonomes – substantifs (*mi-temps*), adjectifs (*mi-clos*), locutions adverbiales ou prépositives (*à mi-chemin, à mi-chemin de*) –, sa productivité se manifeste plus encore dans les structures corrélatives :

mi-ADJ, mi-ADJ (*mi-sérieux, mi-plaisant ; mi-agricole, mi-industriel*)
mi-N, mi-N (*pastille mi-sel, mi-sucre*)
mi-ADV, mi-ADV (*plus rare : mi-délibérément, mi-inconsciemment*)

On observe aisément ici le découplage entre le trait d'union et la composition : *mi-agricole* ne forme pas un mot, non plus que *mi-sucre* ou *mi-délibérément*. Cette liberté est confirmée par les variantes du modèle (voir sur ce point le TLF) :

conjonction de coordination :	<i>mi-fil et mi-coton</i>
ellipse du deuxième "mi" :	<i>mi-poivre et sel</i>
remplacement par "moitié" :	<i>mi-paysanne et moitié dame</i>
suppression du trait d'union :	<i>mi à l'anglaise, mi à l'espagnole</i>

mais elles demeurent beaucoup plus rares. Dans la forme usuelle, le double trait d'union forme un schéma formel stable.

On le rencontre, sous forme figée, dans la locution *mi-figue*, *mi-raisin* et quelques expressions relatives aux textiles (p. ex. *mi-laine*, *mi-coton*). Pour le reste, les possibilités de combinaison sont largement ouvertes, n'importe quelle opposition paradigmatique pouvant, par corrélation, se voir projetée sur l'axe syntagmatique.

3. Modèles de juxtaposition

Il s'agit de structures du type *N1-N2*, formées par juxtaposition, et dépourvues d'autonomie lexicale :

consonnes-voyelles
mère-enfant
matière-énergie

Ces groupes sont souvent précédés d'un nom introducteur (voir sur ce point P. Gilbert 1969 : 66, et surtout les analyses de Michèle Noailly 1990 : 84-89.)

NO N1-N2 = : *l'OPPOSITION consonnes-voyelles*
 la RELATION mère-enfant
 l'ÉQUIVALENCE matière-énergie

En cas de figement, c'est l'ensemble des trois termes qui est lexicalisé, non le faux couple *N1-N2* :

association capital-travail
dialogue homme-machine
interface air-océan
rapport qualité-prix
rapport signal-bruit
syncinésie bouche-main
système bielle-manivelle

Mais les combinaisons libres sont beaucoup plus nombreuses et virtuellement illimitées. A partir des exemples que nous avons observés, il est possible d'esquisser une typologie des éléments introducteurs les plus productifs.

a) TERMES DE RELATION GÉNÉRALE

Rapport, relation :

rapports professeurs-assistants
relation médecin-malade

b) TERMES DE LIAISON ET DE CONTACT

Lien, liaison, communication, contact, interaction, connexion, échanges, rapprochement, interface, frontière, etc. :

lien recherche-technologie
liaison carbone-cuivre
rapprochement phonologie-morphologie
interface production-distribution
frontière croûte-manteau (géophys.)
 (*communication* + *interaction* + *dialogue*) homme-machine

Un cas particulier est représenté par les termes de relation spatiale entre deux locatifs : *distance, trajet, liaison, ligne, voie, tronçon, autoroute, axe, course, rallye, vol, train (direct, rapide, express), etc. :*

distance Terre-Lune
trajet domicile-travail
liaison Boulogne-Folkestone
ligne Paris-Lille
tronçon Valence-Marseille
autoroute Belgrade-Zagreb
direct Paris-Lyon
vol Paris-Londres

D'autres éléments s'appliquent plus particulièrement aux humains : *dialogue, rencontre, sommet, accord, alliance, pacte, compromis, correspondance, entretiens :*

rencontre Mitterrand-Kohl
sommet Bush-Gorbatchev
alliance UDF-RPR
pacte Hitler-Staline
compromis Paris-Bruxelles
correspondance Freud-Ferenczi
entretiens Brejnev-Marchais

c) TERMES DE GROUPEMENT

Ensemble, groupe, association, système, complexe, combiné, combinaison, cumul, juxtaposition, mélange, amalgame, alliage (Nmétal-Nmétal), couple, paire, tandem, etc.

ensemble moteur-carrosserie
complexe protéines-amidon
mélange froment-seigle
alliage cadmium-zinc
couple verbe-nom (ou Mitterrand-Rocard)
paire quark-antiquark

Certains noms peuvent désigner une structure plus spécifique :

sandwich polyester-polyuréthane

d) TERMES D'ÉQUIVALENCE ET DE CORRÉLATION

Équivalence, identité, équilibre, corrélation, correspondance, analogie, coordination, parité, etc. :

équivalence matière-énergie

équilibre cétone-énol

corrélation nom-verbe

parité franc-mark

On peut rapprocher de ce type le cas des *dictionnaires, lexiques* ou *glossaires*, ainsi que les *traductions* (anglais-français, français-russe...).

e) TERMES D'OPPOSITION

Distinction, opposition, contraste, contradiction, antagonisme, choc, division, dichotomie, dualité, ambivalence, alternative, séparation, clivage, coupure, déséquilibre, etc. :

distinction langue-parole

opposition sourde-sonore

contraste plaine-montagne

antagonisme éducation-information

division Université-écoles

dichotomie Université-CNRS

dualité corps-âme

ambivalence conservatisme-progressisme

clivage gauche-droite

coupure Est-Ouest

déséquilibre Paris-province

Cette structure s'applique en particulier aux *N* humains : *rivalité, tension, conflit, guerre, affrontement, duel, lutte, match, rencontre* (sportive), *finale*, etc.

conflit Nord-Sud

guerre Iran-Irak

lutte direction-rédaction

match France-Ecosse

finale Noah-Villander

(cpr. la *finale* Tour-pions, aux échecs)

f) TERMES DE RELATION TEMPORELLE

Succession, ordre, alternance, rythme, cycle, transition, synchronisation, etc.

succession consonnes-voyelles

alternance culture-jachère

rythme veille-sommeil

cycle systole-diastole

transition ordre-désordre

Ce classement sémantique ne suffit pas, toutefois, à rendre compte des rapports entre les éléments. Si le trait d'union, dans tous les cas, a une valeur d'ellipse, les relations sous-jacentes offrent une certaine diversité (cf. M. Noailly, *op. cit.*). Il suffit, pour s'en convaincre, de soumettre nos exemples aux trois paraphrases suivantes :

$N0\ N1-N2 =$

- (i) $N0$ ENTRE $N1$ ET $N2$
- (ii) $N0$ DE $N1$ ET DE $N2$
- (iii) $N0$ DE $N1$ À $N2$

Tantôt (i) prédomine, bien que (ii) ne soit pas exclu, avec différents degrés d'acceptabilité :

les entretiens ENTRE *Brejnev* ET *Marchais*
les entretiens DE *Brejnev* ET DE *Marchais*

la coupure ENTRE *l'Est* ET *l'Ouest*
 ? *la coupure* DE *l'Est* ET DE *l'Ouest*

la finale ENTRE *Noah* ET *Villander*
 **la finale* DE *Noah* ET DE *Villander*

Tantôt (ii) représente la seule paraphrase possible :

la succession DES *consonnes* ET DES *voyelles*
 **la succession* ENTRE *les consonnes* ET *les voyelles*
 ≠ *la succession* DES *consonnes* AUX *voyelles*⁷

Pour les relations spatiales, (i) et (iii) entrent en compétition :

la distance ENTRE *la Terre* ET *la Lune*
la distance DE *la Terre* À *la Lune*
 **la distance* DE *la Terre* ET DE *la Lune*

Enfin, pour certaines formes, toute paraphrase semble impossible :

7. Cette dernière phrase est acceptable, mais l'interprétation est différente, quant à l'orientation de la succession (*les consonnes succèdent aux voyelles*).

- **la paire* ENTRE *le quark* ET *l'antiquark*
- **la paire* DU *quark* ET DE *l'antiquark*
- **la paire* DU *quark* À *l'antiquark*

Un autre paramètre concerne le type de symétrie qui sous-tend la structure, selon que la relation est ou non orientée :

la distance Paris-Lyon = *la distance Lyon-Paris*
le trajet Paris-Lyon ≠ *le trajet Lyon-Paris*

En outre, le modèle connaît plusieurs variantes. S'il est vrai que la juxtaposition se limite le plus souvent à deux termes (de nombreux *NO* impliquent directement l'idée de dualité, par exemple *couple*, *paire*, *tandem*, *dichotomie*, *ambivalence*, *alternative*, *duel*, etc.), les coordinations multiples ne sont pas exclues, notamment les structures ternaires :

NO N1-N2-N3 =: *relation* mère-enfant-phallus
ordre sujet-verbe-complément
combinaison laine-métal-colorant
triangle Elysée-Bercy-Matignon
trio mari-femme-enfant
triptyque comptabilité-paye-administration

(on notera, dans les trois derniers exemples, le valeur numérique du nom introducteur ; comparer *trilogie*, *triade*, etc.).

Par ailleurs, l'élément *NO* peut se trouver séparé des termes qu'il introduit, ne serait-ce que par un adjectif ou un signe de ponctuation :

NO [...] *N1-N2* = : *la* RELATION DUELLE *mère-enfant*
cette OPPOSITION : *conjoint-disjoint*, *est fondamentale*

ou bien encore être postposé au groupe de termes :

Terre-Lune : un COUPLE de 4,5 milliards d'années
Fiterman-Marchais : la DÉCHIRURE
Télé-école : la GUERRE est-elle finie ?

Il peut se faire aussi, comme le signale Mme Noailly, que l'élément introducteur n'indique par lui-même aucune relation explicite :

la COMMISSION *santé-environnement*
une CELLULE *Université-entreprises*
un DOSSIER *français-philo*
une PILE *hydrogène-air*
un appareil à BRANCHEMENT *pile-secteur*

L'articulation entre les éléments demeure sous-entendue : la commission santé-environnement est consacrée aux *rapports* entre les deux facteurs ; une cellule Université-entreprises *associe* les deux institutions ; un dossier français-philo porte *conjointement* sur les deux disciplines ; une pile hydrogène-air utilise pour "couple combustible-carburant" de l'hydrogène *et* de l'air ; un appareil à branchement pile-secteur fonctionne optionnellement sur pile *ou* sur secteur.

L'ellipse est encore plus nette en cas d'absence de *NO*, comme il arrive dans certains titres :

France-Ecosse : 3 buts à 1 (= le MATCH France-Ecosse)
Israël-Syrie : l'effet Golfe (= les RELATIONS entre Israël et la Syrie)

ou dans la dénomination des filières d'enseignement :

latin-sciences, biologie-géologie, information-documentation, maths-physique-technologie
 = la (FILIERE + DOMINANTE + SECTION + OPTION) *N1-N2*

A la limite, l'effacement de *NO* est susceptible de tendre vers une certaine forme de lexicalisation :

le Paris-Lille (= le TRAIN Paris-Lille)
le Paris-Dakar (= le RALLYE Paris-Dakar)

On pourrait évoquer d'autres schémas formels, impliquant des compléments prépositionnels :

NO de N1-N2 = : le principe de plaisir-déplaisir
une forme d'offensive-défensive
un dispositif de lecture-écriture

des adjectifs :

NO Adj1-Adj2 = : des rimes féminines-masculines
 (Meschonnic 1991 : 128)

ou de simples énumérations :

Côte à côte amande et amende, cancre et chancre, malade-salade, récolte-révolte, etc. (Meschonnic 1991 : 126, à propos des "dictionnaires de paronymes").

Au-delà de ces variantes, c'est toujours le même principe qui est mis en oeuvre : le trait d'union, sauf exception, ne sert pas ici à former des mots composés, il exprime essentiellement une relation paradigmatique. On notera d'ailleurs, à ce propos, qu'un

autre signe – la barre oblique – peut assumer la même fonction (*lecture/écriture, consonnes/voyelles*)⁸.

4. Modèles de surcomposition

Les types morphologiques qui caractérisent la composition (composés sur préfixes, *VN, AdjN, NAdj, NN, N Prép N*, etc.) peuvent s'appliquer au second degré à des unités complexes, donnant éventuellement naissance à des surcomposés. Comparer, par exemple :

pro-Moscou
pro-MARCHÉ COMMUN

après-crise
après-MAI 68

porte-couteau
porté-FILTRE À CAFÉ

salon-bibliothèque
salon-SALLE À MANGER

adjudant-chef
MARÉCHAL DES LOGIS-chef

dualité Université-CNRS
dualité Université-GRANDES ÉCOLES

mi-étable, mi-grange
mi-SALLE DE BILLARD, mi-CABINET DE TRAVAIL

Les degrés de figement peuvent être très variables, tant du point des unités constituantes (noms composés ou groupes nominaux libres) :

l'ex-PREMIER MINISTRE
son ex-MEILLEURE AMIE

que pour ce qui concerne l'ensemble de la séquence (locutions figées ou formations libres) :

le président-DIRECTEUR GÉNÉRAL
l'HOMME D'AFFAIRES-candidat

8. La barre oblique (le *slash* anglais) possède elle-même, par ailleurs, de multiples valeurs (cf. Grevisse 1986 : 187-188). Le cas que nous évoquons représente seulement une intersection dans l'emploi des deux signes.

Ce mode de formation aboutit dans tous les cas à un paradoxe graphique, le découpage opéré par l'écriture se trouvant en porte-à-faux par rapport à la réalité linguistique (cf. P. Gilbert 1969 : 66) :

structure	<i>pro-</i> (MARCHÉ COMMUN)	(HOMME D'AFFAIRES) - <i>candidat</i>
graphie	(PRO-MARCHÉ) <i>commun</i>	<i>homme d'</i> (AFFAIRES-CANDIDAT)

Il peut y avoir aussi juxtaposition de traits d'union hiérarchiquement hétérogènes :

<i>ex-belle-fille</i>	= ex- (belle-fille)
<i>traîne-blue-jeans</i>	= traîne- (blue-jeans)
<i>couche-culotte-miracle</i>	= (couche-culotte) -miracle
<i>mi-ping-pong, mi-tennis</i>	= mi- (ping-pong)...

Les exemples qui suivent permettront de préciser certaines propriétés.

4.1. Formations sur préfixes

Les préfixes productifs peuvent introduire librement des groupes complexes :

après-DE GAULLE
contre-COUP D'ÉTAT
ex-HOMME DE GAUCHE
hyper-GRAND LUXE
pré-GUERRE MONDIALE
super-GRANDE ÉCOLE

La soudure du préfixe ne fait qu'accentuer la distorsion graphique :

maxichambre à coucher, maxicarte postale, maxibataille navale,
supercolonie de vacances (TLF)

à moins qu'on ne préfère à l'inverse disjoindre les éléments, en supprimant le trait d'union pour esquiver le paradoxe :

l'après guerre froide
 (LE MONDE, sans doute pour éviter *après-guerre / froide*)

Une autre forme d'élargissement peut être obtenue par redoublement du préfixe⁹ :

un MINI-MINI calculateur (TLF, s.v. *mini*)
un état HYPER-HYPER dense (TLF, s.v. *hyper*)
Le néo est à la mode : [...] NÉO-NÉO *classique* (LE MONDE, 25.7.91, p. 11)

.9. Le découpage graphique n'est pas ici le même que dans la locution *contre contre-mesure électronique*, qui relève plus clairement de la forme *Préf* [*Préf-X*].

4.2. Expansions de N N

Les formations *N1-N2* peuvent connaître deux types de développement :

N1- [*N2* complexe] =:

terrasse-SALLE À MANGER
tour-CENTRE D'HÉBERGEMENT
pause-CAFÉ AU LAIT (ou -JOURNAL DU MATIN)

[*N1* complexe] -*N2* =:

CONFÉRENCE DE PRESSE-*marathon*
 JARDIN D'ENFANTS-*terrasse*
 GERMES PATHOGÈNES-*tests*

L'assimilation de *N2* à un adjectif simplifie la graphie :

longueur d'onde pirate
gardien de but miracle

4.3. Expansions de N0 N1-N2

On atteint peut-être ici, en termes de complexité, les limites du système. Si l'extension de *N0* ne pose pas de nouveau problème :

la RELATION DUELLE *mère-enfant*
les RAPPORTS COMMERCIAUX *France-Irak*
un CHOC FRONTAL *droite-gauche*
un VOL QUOTIDIEN *Paris-Boston*
un GEL COMPLEXE *protéine-amidons*
une SECRÉTAIRE BILINGUE *anglais-français*

il n'en va pas de même pour le développement de *N1* et/ou de *N2* :

N0 N1- [*N2* complexe] =:

la synchronisation film-BANDE MAGNÉTIQUE
l'ensemble droit-SCIENCES HUMAINES

N0 [*N1* complexe] -*N2* =:

les relations COLLÈGE DE FRANCE-*Université*

$N0$ [$N1$ complexe] - [$N2$ complexe] =:

l'interaction RECHERCHE FONDAMENTALE-RECHERCHE APPLIQUÉE
la dichotomie FORMATION INITIALE-FORMATION CONTINUE

Les faux composés graphiques ainsi générés (**film-bande*, **droit-sciences*, **France-Université*, **fondamentale-recherche*, **initiale-formation*) compliquent singulièrement l'analyse, l'interprétation de telles structures présupposant tout à la fois l'identification des unités complexes :

bande magnétique, sciences humaines
recherche (fondamentale + appliquée)
formation (initiale + continue)

et la reconnaissance des modèles de formation, liés à la nature de $N0$:

synchronisation + ensemble
 + *relations + interaction*
 + *dichotomie...* } $N1 - N2$

On peut aussi mettre à profit les phénomènes de parallélisme :

*le principe "DERNIER ENTRÉ-PREMIER SORTI" (GDEL, s.v. *pile*)*
la règle "UNE RÉPUBLIQUE-UNE VOIX" (LE MONDE, à propos de l'ex-U.R.S.S.)

Les variantes du modèle ne sont pas moins délicates, qu'il s'agisse de structures prépositionnelles :

le processus d'actions-RÉACTIONS EN CHAÎNE qui a conduit à la guerre...

ou d'éloignement ou effacement de $N0$:

un type de bilinguisme assez particulier : LANGUE COMMUNE-PARLER LOCAL

les deux aspects de ce conte moderne (FILM D'ACTION-FILM D'AMOUR) se relaient et s'harmonisent (Télérama, 22.1.92)

D'autres développements seront nécessaires avant qu'on puisse envisager avec quelque chance de succès un traitement automatique de toutes les formes à trait d'union.

RÉFÉRENCES

- CATACH, Nina. 1981. *Orthographe et lexicographie. Les mots composés*, Paris, Nathan.
- Conseil supérieur de la langue française. 1990. Les Rectifications de l'orthographe, *Journal officiel, Documents administratifs*, 6 décembre 1990, Paris.
- GILBERT, Paul. 1969. Les archives du français contemporain, *Langue française*, 2, Paris, Larousse, p. 56-72.
- GILBERT, Paul. 1985. *Dictionnaire des mots contemporains*, Paris, Le Robert.
- GIRODET, Jean. 1981. *Dictionnaire du bon français*, Paris, Bordas.
- GOURIOU, Ch. 1973. *Mémento typographique*, Ed. du Cercle de la Librairie, Paris, Hachette.
- GREVISSE, Maurice. 1986. *Le Bon Usage*, 12^e édition refondue par André Goosse, Paris-Gembloux, Duculot.
- MATHIEU-COLAS, Michel. 1993. *Dictionnaire électronique des mots français à trait d'union*, Thèse de doctorat, Université Paris XIII, Villetaneuse.
- MESCHONNIC, Henri. 1991. *Des mots et des mondes. Dictionnaires, encyclopédies, grammaires, nomenclatures*, Paris, Hatier.
- NOAILLY, Michèle. 1990. *Le substantif épithète*, Paris, P.U.F.
- SILBERZTEIN, Max. 1989. *Dictionnaires électroniques et reconnaissance lexicale automatique*, Thèse de doctorat, Université Paris VII.